

## Webinaire

# *« De l'école vers l'emploi, quelles aides et quels relais ? »*

Bienvenue



---

22 JUIN 2021

# Au programme du Webinaire



## Introduction

**Blandine CHUPIN**, DDETS 85 / **Aissatou TOURE**, Agefiph

### 1/ Le Parcours de Marine

- **Estelle GUERY**, Coordinatrice Vendée pour les apprenants en situation de handicap en formation
- **Mme MORILLEAU**, Coordinatrice ULIS Collège Notre Dame de Bourgenay - les Sables d'Olonne
- **Mme SURUN**, Référente handicap URMA Vendée

### 2/ Le Parcours d'Alex

- **Stéphanie PINAUD**, Mission Locale Vendée Atlantique
- **Mme RENOUX Pauline**, Educatrice spécialisée



Prochaine étape :

**Rencontre interconnaissance le 17 novembre 2021**

lors de la Semaine Européenne pour  
l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)



# Introduction



**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Blandine CHUPIN,  
Gestionnaire entreprises adaptées et  
service à la personne**

Direction départementale de l'emploi, du  
travail et des solidarités de Vendée



**agefiph**

**Aissatou TOURE,  
Chargée d'études et développement - Conseil  
et Accompagnement des entreprises**

Agefiph délégation régionale des Pays de la  
Loire



# Le parcours de Marine

## Collège

### Classe ULIS\* - (inclusion en SEGPA\*\*)

\* Unité localisée pour l'inclusion scolaire

\*\*Section d'enseignement général et professionnel adapté



Mme MORILLEAU, **Coordinatrice ULIS** Collège Notre Dame de Bourgenay - les Sables d'Olonne



En classe de 3<sup>ème</sup>, mise en place d'une **ESS** (Equipe de Suivi de Scolarisation)



Mme GUERY Estelle, **Coordonnatrice Vendée pour les apprenants en situation de handicap en formation**



## URMA Vendée

(Université régionale des métiers de l'artisanat)

### CAP coiffure en apprentissage



Mme SURUN, **Référente handicap** URMA Vendée

Pendant son apprentissage, mise en place d'une **PAS** (Prestation d'Appui Spécifique)

**CFA et entreprise**



## Aide exceptionnelle aux employeurs qui recrutent en **apprentissage**

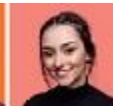
### Aide financière de :

- **5 000 euros** maximum pour un apprenti de moins de 18 ans
- **8 000 euros** maximum pour un apprenti majeur

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)



*Blandine CHUPIN, DDETS 85*



## Maintenir la mobilisation des entreprises pour l'embauche des jeunes en APPRENTISSAGE

**500 000 jeunes** ont signé un contrat d'apprentissage  
en 2020



Prolongation de l'aide exceptionnelle pour  
l'alternance jusqu'au 31/12/2021

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)



*Blandine CHUPIN, DDETS 85*

# Aides exceptionnelles pour le soutien de l'apprentissage des jeunes TH

Sécuriser les parcours des PSH déjà en apprentissage

Création d'une aide exceptionnelle de soutien à l'apprentissage

- 1 500€ pour un apprenti âgé de moins de 18 et jusqu'à 21 ans ;
- 2 000€ pour un apprenti âgé de plus de 21 et jusqu'à 35 ans ;
- 2 500€ pour un apprenti âgé de plus de 35 ans.

Favoriser la conclusion de nouveaux contrats d'apprentissage

Majoration de l'aide au contrat d'apprentissage

L'aide a pour objectif d'encourager l'employeur à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage

L'aide financière correspond à un forfait défini en fonction de la durée du contrat.

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Son montant est proratisé en fonction de la durée du contrat de travail et à compter du 6ème mois.

# Aides exceptionnelles pour le soutien aux contrats de professionnalisation des jeunes TH

Sécuriser les parcours des PSH déjà en contrat de professionnalisation

Création d'une aide exceptionnelle de soutien à la professionnalisation

- 1 500€ pour un alternant âgé de moins de 40 ans ;**
- 2 000€ pour un alternant âgé de plus de 40 ans et jusqu'à 50 ans ;**
- 3 000€ pour un alternant âgé de plus de 51 ans.**

Favoriser la conclusion de nouveaux contrats de professionnalisation

Majoration de l'aide au contrat de professionnalisation

L'aide a pour objectif d'encourager l'employeur à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

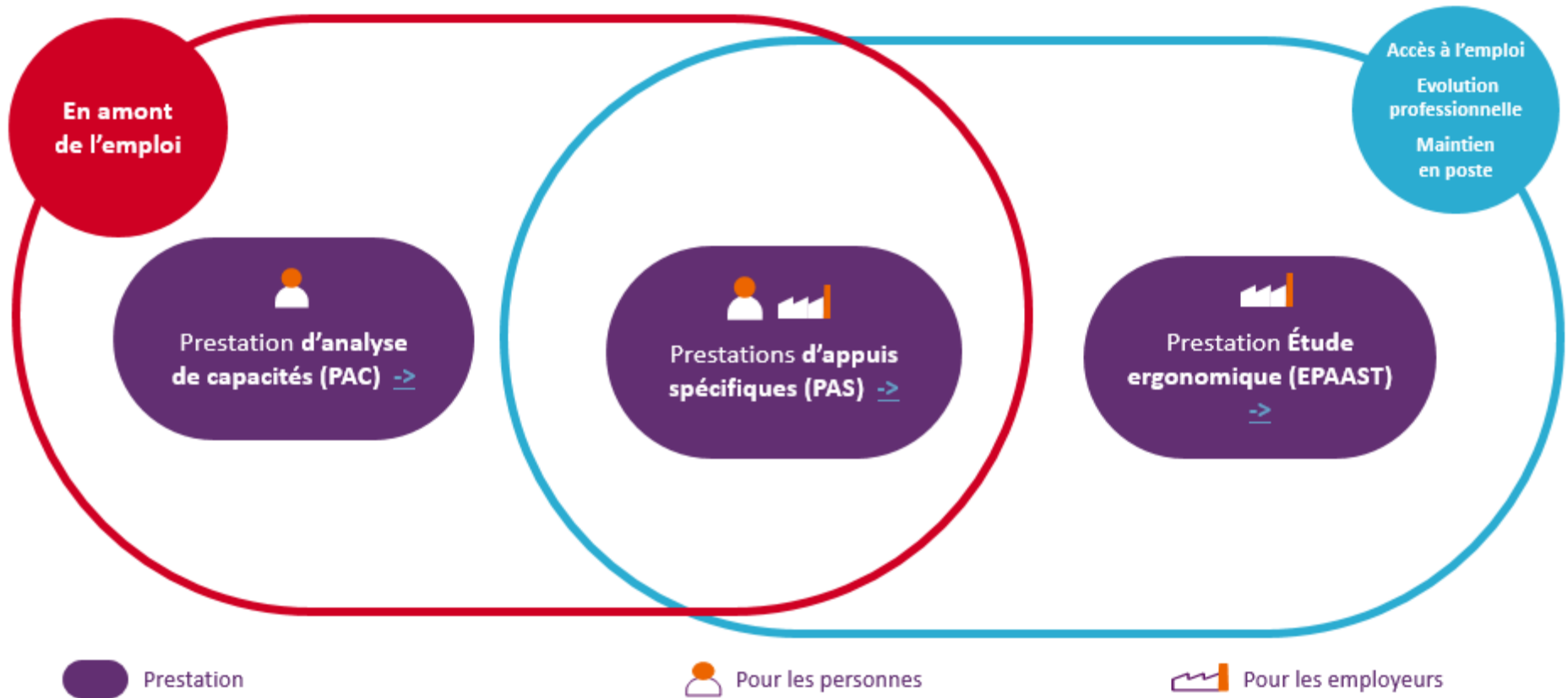
L'aide financière correspond à un forfait défini en fonction de la durée du contrat.

Le montant maximum de l'aide est de 5 000 €. Son montant est proratisé en fonction de la durée du contrat de travail et à compter du 6ème mois.





# Les prestations compensation handicap





# Les prescripteurs des Prestations d'Appuis Spécifiques (PAS)

Pôle emploi

Cap emploi

Missions Locales

Coordonnateurs démarche apprenants en situation de handicap

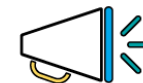
Employeurs privés

Employeurs publics et Centre de Gestion FPT si convention FIPHFP

Et en relais

Délégation régionale Agefiph  
Ou Directrice Territoriale FIPHFP (secteur public)

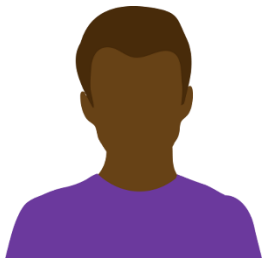
 agefiph



Aissatou TOURE, Agefiph

# Questions/Réponses





# Le parcours d'Alex

## ITEP

Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

**ALEFPA Henri Wallon**



Mme RENOUX Pauline, **Educatrice spécialisée**

*Nous avons aidé Alex à identifier ce qui faisait blocage pour lui. Nous l'avons accompagné pour qu'il parvienne à canaliser ses émotions et qu'il se mobilise sur la définition de son projet de vie : professionnel et personnel*



## Mission Locale Vendée Atlantique



Mme PINAUD Stéphanie, **Conseillère en insertion professionnelle, Référente handicap**



PMSMP\* => Validation projet professionnel

=> **Chantier insertion**

Permis de conduire => Missions Intérim

=> **Parcours emploi compétences (PEC)**



\* Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

# Les structures d'accompagnement



## DITEP

Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

- **Jeunes de 14 à 20 ans**
- Profil : Jeunes présentant des troubles psychiques se manifestant par des troubles du comportement et de la relation à l'autre malgré un potentiel cognitif préservé
- Orientation MDPH
- Accompagnement thérapeutique, éducatif pédagogique et social
- Equipe : éducateurs spécialisés, Psychomotricien, psychologue, éducateur technique, maitresse de maison, enseignant spécialisé de l'EN

## Mission Locale

4 territoires en Vendée



**Accueil**

**Information**

**Orientation**

**1 référent handicap par territoire**

- **Jeunes de 16 à 25 ans**
- Sortis du système scolaire
- Rdv au plus proche du domicile
- **Favoriser l'insertion sociale et professionnelle**



# Aide accordée par l'Etat aux chantiers d'insertion

## Un montant socle et un montant modulé

- Arrêté du 26 avril 2021
  - le montant socle de l'aide est fixé à **20 642 euros pour le chantier d'insertion** dont 1 044 euros au titre des missions d'accompagnement socioprofessionnel et d'encadrement technique.
  - le montant de la part modulée de cette aide peut varier de **0 % à 10 % du montant socle** en fonction des résultats atteints



*Blandine CHUPIN, DDETS 85*



## Aide à l'embauche d'un jeune en **Parcours Emploi Compétences Jeunes** (PEC Jeunes)

Une **aide mensuelle** à l'insertion professionnelle versée par l'État :

- **80 % du Smic horaire brut** pour les résidents des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et zones de revitalisation rurale (ZRR)
- 65 % pour les jeunes de moins de 26 ans et les travailleurs en situation de handicap jusqu'à 30 ans

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)



*Blandine CHUPIN, DDETS 85*

# Questions/Réponses







## Familiariser les jeunes avec les entreprises



Nouveau service en ligne depuis mai 2021 sur le site [www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)

### 1 JEUNE 1 MENTOR

**Mesure d'accompagnement des jeunes (13-25 ans)**

- parcours scolaire,
- orientation,
- insertion professionnelle (jusqu'en 2022).



*Blandine CHUPIN, DDETS 85*



**MERCI** à toutes et à tous  
pour votre participation !

**Rendez-vous le 17 novembre prochain !**

**SAVE THE DATE**

**Le mercredi 17 novembre 2021  
(matin)**

# **Rencontre interconnaissance des acteurs**

**Quels acteurs, quelles aides, quels dispositifs  
mobilisables sur le territoire pour faciliter l'entrée dans  
la vie active des jeunes en situation de handicap ?**

**Informations**

**Echanges**

**Convivialité**

**Ateliers  
thématiques**



**Venez à la rencontre des autres acteurs du territoire !**